

## AUTORISATION DE PRISE DE VUE – MINEURS – 2025-2026

Je soussigné(e) Madame/Monsieur ..... agissant en  
qualité de représentant légal de .....

- donner mon consentement explicite et non équivoque à Val de Garonne Agglomération pour l'utilisation de la photographie et de l'enregistrement audiovisuel de l'image et de la voix de mon enfant mineur, avec son accord et, en tant que parent, avec l'accord de son autre parent, à des fins de communication Selon les supports autorisés ci-dessous (*cocher les supports sur lesquels vous autorisez la diffusion de votre image*) :

### Communication interne — au sein de la structure uniquement

J'autorise la diffusion interne au sein de la structure (affichage dans les locaux, supports pédagogiques internes à l'équipe de la structure).

*Exclus : intranet inter-services, diffusion à l'échelle de l'agglomération.*

### Communication externe

J'autorise la diffusion en externe de la structure à l'ensemble des supports cités ci-dessous :

- Sites Internet de Val de Garonne Agglomération
- Réseaux sociaux de Val de Garonne Agglomération : Facebook, Youtube, LinkedIn, Instagram
- Supports de communication interne de Val de Garonne Agglomération : journal Synergie, réseau intranet, affichages/expositions
- Supports imprimés de communication externe de Val de Garonne Agglomération : journal Val de Garonne info, brochures/plaquettes/flyers, affichages/expositions
- Supports de presse (ex : SUD OUEST, Le Républicain)

### Je ne donne pas mon autorisation

*Cette case, si cochée, annule toute autre autorisation ; aucune captation ni diffusion, interne (même au sein de la structure) ou externe, ne sera réalisée.*

J'accorde cette autorisation à titre gratuit et pour une durée de 10 ans. Cette autorisation vaut renoncement en conséquence à réclamer à Val de Garonne Agglomération une quelconque rémunération ou indemnité au titre de l'exploitation de son image dans les conditions définies ci-dessus.

La présente autorisation est personnelle, incessible et reste la propriété de Val de Garonne Agglomération. Je suis informé(e) que Val de Garonne Agglomération pourra recourir à tout tiers de son choix (photographe, vidéaste...) pour la réalisation des enregistrements photographiques ou audiovisuels dans le respect des stipulations et finalités de la présente autorisation.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature

Val de Garonne Agglomération traite, avec votre consentement, les données personnelles du mineur dont vous êtes responsable à des fins de communication interne et externe conformément à votre accord, ainsi que pour respecter son droit à l'image en aucun cas votre email ne sera utilisé à d'autres fins. Les informations sont à destination de Val de Garonne Agglomération ; seul le support de communication est diffusé auprès du public. Les données sont conservées 10 ans en base active puis archivées conformément aux instructions des Archives, ou jusqu'à l'exercice du retrait du consentement. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, peuvent être exercés par la personne concernée les droits suivants : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit au retrait du consentement, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement des données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données, en justifiant de votre identité, à l'adresse suivante : par voie électronique : [dpo@valdegaronne.fr](mailto:dpo@valdegaronne.fr) ou par courrier postal : DPO – Val de Garonne Agglomération - Maison du Développement - Place du Marché - BP 70305 - 47213 MARMANDE Cedex. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données personnelles ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL ([www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)).